

Collectif RésisteR

S'informer, s'organiser, agir !
La lutte continue !



Résister!

#60 - février 2019

au capitalisme, au fascisme, aux discriminations... et à la résignation



LA CHIENLIT C'EST LUI !

Participation

La participation est librement fixée par le lecteur. Le prix de revient de ce numéro est de 1,00 €

MACRONIE

page 8

SALOPERIE

page 2

MALADIE

page 12

Un état d'urgence universel ?

L'état d'urgence est devenu permanent en octobre novembre 2017, quand, deux ans après les attentats, ses principales mesures ont été inscrites dans le droit commun avec la loi antiterroriste adoptée par le Parlement. Douzième loi du genre adoptée depuis 1986, la dernière mouture aurait pu se résumer en un slogan : « *Tout le pouvoir aux préfets !* » Sur la base des « notes blanches » fournies par les services de renseignement, eux-mêmes totalement débridés depuis la loi relative au renseignement de juin 2015, les préfets peuvent en effet décider de perquisitions administratives, d'assignations à résidence, de la mise en place de « périmètres de protection » (où tout est permis pour la police) et de la fermeture de lieux de culte. Dès la mise en place de l'état d'urgence, en novembre 2015, le détournement des mesures administratives, prétendument antiterroristes mais appliquées à militant-es écologistes, a été largement dénoncé – tant par Amnesty International que par le Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU.

Mais finalement, il semble que cela ne suffise pas. Avec l'irruption des Gilets Jaunes, le gouvernement est perdu, il ne parvient pas à faire retomber la mobilisation avec quelques mesurette et un pseudo-débat. Après la lutte antiterroriste, il passe donc à la lutte anticasseurs. De l'état d'urgence permanent, il faut passer à l'état d'urgence universel.

Tout d'abord en traitant les manifestant-es comme des délinquant-es, la méthode Benalla-Castaner. Outre les CRS et gendarmes mobiles, la BAC (brigade anti-criminalité, « spécialisée dans la petite et la moyenne délinquance ») est systématiquement envoyée contre les manif, équipée de LBD 40 et de GLI F4, avec manifestement carte blanche pour tirer dans le tas. Le résultat en est terrifiant : des centaines d'arrestations, des centaines de blessé-es, dont des dizaines de personnes mutilées. En passant, on se demande ce que Le Pen aurait fait de pire. La commissaire européenne aux Droits de l'Homme, Dunja Mijatović, s'est inquiétée « *du grand nombre de personnes blessées, certaines très gravement, dans les manifestations ou en marge de celles-ci, notamment par des projectiles d'armes dites de défense intermédiaire telles que le lanceur de balles*

de défense ». Et le traitement judiciaire des manifestant-es est tel que des dizaines d'avocats en ont dénoncé les dérives. L'indépendance de la justice, tant vantée dans les cours d'éducation civique, semble facilement s'évanouir sous la pression des événements.

Alors, tant qu'à donner tout le pouvoir aux préfets, autant y aller à fond. En 1893 et 1894, nos aïeux ont connu les lois

scélérates promulguées pour contrer les activités anarchistes. C'est maintenant la loi « anticasseurs » qui arrive à point nommé, proposée par des sénateurs LR en octobre 2018 et adoptée par l'Assemblée nationale le 5 février, avant de retourner au Sénat le 12 mars prochain. Au menu : l'interdiction de se couvrir le visage, la possibilité de considérer n'importe quel objet comme une arme par destination, l'interdiction administrative de manifester pour les prétendus « casseurs ». L'idée est simplement de traiter les manifestant-es comme des *hooligans*. Et la liberté d'expression dans tout cela ? Circulez, il n'y a rien à voir. Comme l'ont dénoncé de nombreux-es avocat-es et

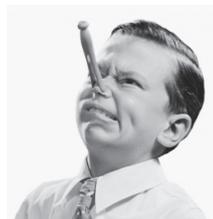
défenseur-es des libertés publiques, les dispositions existent déjà pour s'en prendre aux auteur-es d'actes délictueux. La nouvelle loi ne fait donc que s'en prendre au droit de manifester, ce qui permettra d'immobiliser ou de poursuivre en justice celles et ceux qui ne plairont pas au préfet, quand la dissuasion à coups de matraques et de LBD n'aura pas suffi.

Le projet de loi a bien provoqué un peu de remous à l'Assemblée, avec même quelques député-es de la majorité LREM qui ont proposé des amendements, non retenus, ou qui ont eu l'audace de s'abstenir... Et surtout cette sortie étonnante du député centriste Charles de Courson : « *On se croit revenu sous le régime de Vichy !* » C'est vrai que l'ambiance politique pue, entre les droits accrus accordés aux services de renseignement, les mesures de l'état d'urgence entrées dans la loi, la loi Asile et Immigration, qui s'en prend aux migrant-es... Macron et ses amis, c'est l'extrême droite en marche. Décidément, on se demande vraiment ce que Le Pen aurait fait de pire.



Relents d'égouts #9

Rubrique consacrée à l'actualité des conspis, des confus et d'autres cons... faisant, directement ou indirectement, le jeu de l'extrême droite.



Confusionnismes... entretenus

Tout le monde l'a souligné : le soulèvement des Gilets Jaunes n'est pas apparu avec une orientation de classe nette et bien délimitée. À l'inverse, on a assisté au surgissement collectif d'individus aux profils très variés, sur des revendications qui mêlaient l'aspiration à plus de justice fiscale et sociale à d'autres plus ambiguës et volontiers appuyées par la droite et l'extrême droite. Si l'ancrage social s'est rapidement affirmé du côté des revendications (hausse du SMIC et des retraites, rétablissement de l'ISF, etc.), la situation n'est pas totalement clarifiée dans le discours vis-à-vis des médias. La méfiance est restée de mise vis-à-vis de journalistes et de chaînes de télévision qui relaient la voix de l'ordre, et qui pendant un mois et demi ont livré une version tronquée des événements en occultant les violences policières à l'encontre du mouvement.

Mais les Gilets Jaunes ne se sont pas toutes et tous contentés de se tenir à une distance prudente des médias institutionnels. Certains de leurs groupes et réseaux, voire certaines de leurs personnalités se sont fait le relais assumé de thèmes et propos complotistes parfois teintés de racisme, que ce soit à propos de l'attentat de Strasbourg du 11 décembre ou du traité de Marrakech. On a lu et entendu que le premier aurait été organisé par le gouvernement pour affaiblir le mouvement (!) et que le second ouvrirait la voie au grand remplacement (!). Mais c'est aussi la reprise de la « quenelle » dans les manifestations – pas forcément comprise comme un geste antisémite, même si c'est bien son sens –, l'accueil d'Alain Soral ou de Dieudonné sur des ronds-points... le moins que l'on puisse dire, c'est que le mouvement n'est vraiment pas immunisé contre l'extrême droite. Cela, sans parler des initiatives de groupes fascistes, évidemment étrangers au mouvement des Gilets Jaunes, mais qui en profitent pour avancer leurs pions, qu'il s'agisse de l'attaque contre le NPA à Paris lors de l'acte XI ou de la bataille rangée avec les antifas à Lyon quinze jours plus tard.

Les dérapages complotistes et confusionnistes ne permettent pas de caractériser le mouvement dans son ensemble. Ils constituent cependant une des expressions du recul général des idées progressistes dans la société, recul opéré par les trahisons répétées des organisations ouvrières et politiques étiquetées à gauche, par la reprise des valeurs de droite et d'extrême droite (sécuritaires, racistes, identitaires, etc.) par nombre de politiciens et de personnalités médiatiques. Ils sont aussi l'expression de l'atomisation des milieux populaires par l'affaiblissement des collectifs militants, du repli sur soi et de l'autoformation par glanage d'informations et d'idées sur

Internet et sur les réseaux sociaux... où l'extrême droite n'est pas en reste.

Ce qui est problématique, c'est lorsque les collectifs militants et certain-es de leurs porte-parole se laissent également aller sur la pente glissante du confusionnisme, là où on préférerait les voir tenir fermement le cap. Il y a ainsi eu l'hommage du député insoumis François Ruffin à « Chouard et ses amis », le premier étant un confusionniste notoire tandis que l'on trouve parmi les seconds d'authentiques fascistes. Il y a eu aussi la déclaration d'Alexis Corbière, autre insoumis, pas opposé à une réouverture du débat sur le mariage pour tous à l'occasion d'un référendum d'initiative citoyenne. Il y a eu encore l'avocat Juan Branco, toujours de la France insoumise, qui a donné une interview au très droitier *L'Incorrect*, une revue proche de Marion Maréchal Le Pen... tandis que certains de ses articles sont complaisamment repris par « Le Salon Beige », un site catholique intégriste.

On se demande à quoi joue la France insoumise, puisqu'il est surtout question d'elle ici, en entretenant cette porosité avec l'extrême droite, alors qu'il est évident que c'est le Rassemblement national de Le Pen qui a tout à gagner de cette confusion des genres. De nombreuses valeurs éloignent sans ambiguïté la FI du RN et il ne saurait être question du ralliement de l'une à l'autre. Pourtant, parmi les thèmes agités par la FI et plusieurs de ses porte-parole, certains ne sont pas si clairs, ce qui explique probablement les mains tendues de part et d'autre : la dénonciation de « l'oligarchie », des politiciens et des médias sur le devant de la scène qui vient souvent occulter celle du patronat et du capitalisme, et, bien entendu, le nationalisme.

Il est regrettable de voir ainsi des collectifs militants incapables de maintenir un cordon sanitaire à l'égard de l'extrême droite, quand celle-ci joue précisément sur la confusion ambiante pour faire avancer ses idées. Que des regroupements spontanés comme ceux des ronds-points ne disposent pas des repères pour contrer les thèmes complotistes et fascistes, c'est une chose. Que des militant-es échangent complaisamment avec ou au sujet de l'extrême droite, c'en est une autre. La question n'est pas morale mais bien politique. L'extrême droite incarne une orientation mortelle pour les peuples et il faut la combattre sans concession ni complaisance, en promouvant d'autres conceptions : l'intelligence de la compréhension des rapports sociaux, les perspectives d'émancipation, la solidarité internationale, le rejet de toutes les formes d'oppression et de discrimination.

Raph

Une histoire de barrages...

Depuis plusieurs années, à chaque élection, les mêmes personnalités sérieuses et responsables, qui par leur politique favorisent la montée des nationalismes et l'augmentation de la fracture sociale, nous culpabilisent. Au premier tour comme au second : il faut faire barrage aux nationalistes, aux communistes et à toute cette graine de gauchistes, d'utopistes et d'extrémistes dangereux pour notre avenir. Pour bien ancrer la menace qui plane, ils ont remplacé l'extrême gauche par l'ultragauche. C'est bien connu, si l'extrême est le bout du bout, l'ultra est au-delà du bout de tout. À quand l'extrême-ultra gauche ? Le paradoxe de cette situation est que plus le curseur terminologique se déplace à gauche et moins la politique l'est. Le mouvement des gilets jaunes n'est-il pas lié en grande partie à cet abandon qui remonterait aux années 80, avec l'arrivée au pouvoir d'un Parti socialiste recentré, aujourd'hui moribond ? Ses dirigeants, pour avoir oublié de vivre comme ils pensaient, ont fini par penser comme ils vivaient... loin du peuple !

Aujourd'hui, les gilets jaunes entendent faire barrage aux injustices fiscales et sociales. Face au danger de cette mobilisation violente, Macron et ses disciples ont dressé un tir de barrage en envoyant la troupe contre ces barricadeurs en gilets jaunes. Des milliers d'embastillés, d'inculpés, de blessés et plus de dix morts n'y ont rien changé : leurs barrages n'ont pas cédé ! Après quelques mots de repentance quant à ses propos déplacés et provocateurs, notre sauveur suprême revêt la soutane du prédicateur. Il lance une grand-messe dont il est le principal animateur et intervenant. Sans en attendre le résultat, il met à profit sa tribune médiatique pour se rapprocher du peuple par le verbe, tout en appliquant le contraire par le geste. Ainsi le bon apôtre entend la colère de la ruralité. Il prône la nécessité de services publics de proximité et, en même temps, il justifie la suppression de plusieurs milliers de fonctionnaires par la nécessité de réduire les dépenses publiques.

Sans être virtuose en comptabilité, un bilan comptable n'est-il pas ni plus ni moins que le résultat entre une colonne de dépenses et de recettes. Il est pour le moins surprenant que l'on s'attarde plus sur les dépenses que sur les recettes. Qu'ils soient à la source ou pas, les impôts et taxes seraient-ils les seules ressources de l'État ? Même si, à lui seul, il ne permettait pas d'apurer les comptes, pourquoi avoir supprimé l'ISF ? N'y aurait-il pas d'autres recettes possibles ?

Il n'y a pas qu'une fonction publique et tous les services publics ne sont pas dépendants de la trésorerie publique. Certains rapportent ou ont rapporté beaucoup, beaucoup d'argent dans les caisses. France Telecom, avant d'être

privatisé, a permis à l'État de financer le programme Ariane, l'informatique dans les écoles, ou encore d'éponger le déficit de La Poste ou du Crédit Lyonnais. Aujourd'hui, ce sont les dirigeants et les actionnaires des opérateurs privés et des GAFAs qui se remplissent grassement les poches. Il en est de même pour le scandale des autoroutes concédées. À la suite de la mésaventure chinoise de la privatisation-revente de l'aéroport de Toulouse, il semblerait qu'un barrage de parlementaires retienne la démangeaison libérale macroniste de privatiser Aéroports de Paris... pour combien de temps encore ?

Un projet encore plus incompréhensible se prépare dans les turbines libérales de la macronie. Celui de la privatisation, d'ici 2022, de 150 barrages hydroélectriques sur les 433 infrastructures existantes gérées par l'opérateur public EDF. Au gré des échéances des concessions, l'ensemble devrait passer aux mains du privé avant 2050 ! Il faut dire que pour les vautours de la finance mondiale, les barrages français, avec leur excédent brut de 2,5 milliards d'euros par an, dont la moitié revient aux collectivités locales, leur masse salariale faible (21 000 salariés) et leurs installations amorties depuis des lustres, sont une proie de choix. Une vente des barrages apporterait une manne financière ponctuelle dans le budget de l'État, comme ce fut le cas pour tous les services publics rentables privatisés totalement ou partiellement. Que se passera-t-il quand ces services auront tous disparu ? Quand le paysan aura vendu sa dernière vache, ses enfants ne devront pas s'étonner de ne plus boire de lait !

La privatisation des barrages expose l'intérêt général à d'autres conséquences mortifères. Le barrage artificiel de Pierre Percée en est l'illustration. En sus de la production bon marché d'électricité, il est une réserve de sûreté pour la centrale nucléaire de Cattenom, il est une réserve d'eau importante pour la population et l'agriculture, il est un régulateur des cours d'eau navigables ou non et de la gestion des crues, il est devenu une zone de loisirs, de détente pour les Hommes, une zone de protection naturelle pour la faune et la flore. Quel avenir pour toutes ces fonctions d'intérêt général si la gestion est concédée à des investisseurs privés, dont le seul souci est le profit à court terme ? Quid de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes en aval de cet ouvrage ? Comme dernièrement au Brésil, une mauvaise maintenance ou un défaut de surveillance pourrait entraîner une rupture du barrage. Selon les études menées à sa construction, l'élévation du niveau de la Meurthe atteindrait 6 à 7 mètres, inondant très rapidement les communes voisines, comme Raon-l'Étape

ou Baccarat, pour atteindre Nancy quelques heures après.

Autant d'arguments et de questionnements que brandissent experts, syndicalistes ou défenseurs de l'environnement pour s'opposer à la privatisation. Pourront-ils y faire barrage et exprimer leur rage le dimanche 5 et le lundi 6 mai, au centre des congrès Robert-Schuman, à Metz, où se tiendra un G7 des

ministres de l'Environnement d'Allemagne, du Canada, des USA, d'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et de la France ? Dans cette période d'eaux troubles et à quelques brassées des élections européennes, le gouvernement noie ce sujet dans les profondeurs de ses barrages, dans l'impatience d'en ouvrir les vannes dès que possible ! À suivre...

Léon De Ryel

R

Police partout !

Franchises nulle part...

Depuis le Moyen Âge, les franchises universitaires garantissent que le maintien de l'ordre dans l'enceinte des facultés relève des autorités universitaires et pas de la police (hors cas de flagrant délit, ça va de soi). Mais dans la start-up nation de Macron, les universités ne sont que des entreprises comme les autres et les préfet·e·s peuvent envoyer selon leur humeur la police nationale, les gendarmes, les RG ou la BAC faire régner la conception macroniste de l'ordre dans n'importe quelle fac. Si elles étaient à l'origine motivées par des questions religieuses (prééminence du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel), les franchises universitaires ont perduré pour des raisons que même un énarque a les moyens intellectuels de comprendre. Ce n'est pas tant qu'une université soit un lieu sacré ou plus important qu'un autre, mais on voit mal l'utilité d'un flash-ball ou d'une grenade lacrymogène dans des débats liés à la connaissance ou à l'enseignement. Les campus, notamment ceux dédiés aux sciences humaines, sont en outre des endroits où les controverses peuvent être vives. On s'y dispute, on y organise des AG, des blocages. C'est comme ça depuis longtemps, c'est pour bon nombre de jeunes gens un apprentissage de la vie citoyenne et de la liberté : ça s'appelle la démocratie.

Bien entendu, pour des élites dont la conception de la démocratie se borne au respect des titres de propriété et des droits que donne l'argent, ces endroits sont, par nature, subversifs.

Ainsi, à Nancy, depuis quelques mois, la police a pris ses aises sur le campus lettres du boulevard Albert-1^{er}. De l'espionnage des assemblées générales jusqu'à l'évacuation violente des étudiant·e·s, début mai 2018, les pandores se croient tout permis. Qu'on travaille ou pas à l'université, qu'on y étudie ou pas, on ne peut être que révolté·e d'y voir des CRS armé·e·s jusqu'aux dents marcher au pas et décider de qui a le droit d'entrer ou pas dans un endroit qui, par principe, est ouvert à toutes et à tous.

On sait maintenant que, dans la start-up nation, ce sont les victimes qui se retrouvent en justice. Lorsque Benalla usurpe les fonctions et l'uniforme de la police, le 1^{er} mai 2018, ce sont ses victimes qui sont jugées et condamnées en février 2019. Benalla, quant à lui, poursuit sa carrière de chouchou des médias. Lorsque les policiers tabassent les étudiant·e·s qui manifestent sur le campus en lettres à Nancy, le 3 mai 2018, ce sont ces mêmes étudiant·e·s qui passent en jugement début 2019 et sont

fort justement relaxé·e·s. Les CRS, quant à eux, continuent à noyer les gilets jaunes sous les gaz lacrymogènes et les coups de matraque.

Bien à tort, le Moyen-Âge est souvent considéré comme une période de ténèbres obscurantistes, l'image ci-contre témoigne que ça n'est pas si simple.

On ne demandera pas à nos modernes pandores de prendre exemple sur leurs prédécesseurs et d'aller demander pardon à genoux à leurs victimes.

On appellera plutôt les victimes des violences de la police dans les manifestations, dans les quartiers populaires et aussi à l'université, les victimes de la start-up nation et toutes celles et ceux pour qui l'argent n'est pas tout, à converger encore et toujours pour mettre fin à un système économique, politique et répressif que ses contradictions insurmontables poussent dans une fuite en avant qui prend des proportions plus qu'inquiétantes.



MONUMENT COMMÉMORATIF DE L'AMENDE HONORABLE FAITE EN 1440, AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS PAR LES SERGENTS DU PRÉVOT, POUR AVOIR VIOLÉ LES PRIVILÈGES DE CE CORPS

Victor K

R

Sauve qui veut (la presse)

Un marronnier est un sujet rebattu que la presse aborde ré-gulièrement, qu'il vente ou qu'il pleuve, par habitude ou par facilité. Comme chaque année, l'arbre fleurit au printemps et perd ses feuilles, une fois l'automne venu.

Tous les ans, autour du 20 janvier, le quotidien *La Croix* publie un dossier sur la confiance des Français dans les médias, en s'appuyant sur une enquête – hum, disons plutôt, un sondage – réalisé par Kantar TNS.

En ce début 2019, 67 % des Français suivent les nouvelles avec un grand intérêt (– 5 points par rapport à 2018). À la question : « *En général, par rapport aux nouvelles que vous lisez / entendez / voyez dans un journal / à la radio / à la télévision / sur Internet, est-ce que vous vous dites les choses se sont passées comme... la radio / le journal / la télévision / Internet les raconte ?* », les sondés sont 50 % à juger la radio crédible (– 6 points), 44 %, le journal papier (– 8 points), 38 %, la télévision (– 10 points) et 25 %, Internet (=). Les sondés déclarent s'informer sur l'actualité nationale et internationale d'abord par la télévision à 46 %, puis par Internet à 29 %, par la radio à 18 % et par la presse écrite à 6 %.

Premier paradoxe : les médias les plus crédibles (la radio et la presse écrite) ne sont pas les portes d'accès privilégiées à l'information (la télévision et Internet).

Deuxième paradoxe : alors que le public manifeste un grand intérêt pour l'information (67 %), la confiance qu'il place dans les médias n'a jamais été aussi faible depuis 1987 et la création du baromètre de *La Croix*.

La contradiction n'est qu'apparente. En pleine actualité des Gilets Jaunes, au moment où vacillent des institutions qui semblaient assez solides pour que la bourgeoisie en conservât le contrôle *ad vitam æternam*, le regain d'intérêt pour l'information ne pouvait qu'être attisé. Alors que l'événement se déroule sous ses yeux – pour ceux/celles qui en ont encore deux ! –, le public a tout loisir de comparer ce qu'il voit, entend et comprend, avec ce que la gent journalistique en montre. À deux réserves près : l'observation directe de la réalité nécessite plus qu'un simple regard, surtout quand celui-ci est empêché par la matraque et le flash-ball, et masqué par le brouillard des lacrymogènes ; sur le terrain, le contact direct avec les protagonistes ne fournit pas l'intégralité des éléments nécessaires à l'analyse, le pouvoir patricien se planquant derrière les forces de police plébéiennes.

Si nous voulons évaluer l'information selon le critère de vérité – un but désirable en soi –, les questions posées par Kantar TNS présentent un biais : il se pourrait que les sondés donnent du crédit au traitement journalistique d'un sujet – c'est-à-dire qu'ils considèrent que *les choses se sont passées comme les médias les racontent* –, alors qu'eux-mêmes et les journalistes seraient dans le faux (emplacement inadéquat, interlocuteurs inappropriés, erreurs d'appréciation, jugements approximatifs, incompréhension fabricienne, etc.). Si un journaliste publie une information frelatée et que son audience ne la discerne pas comme telle, au contraire !, le média obtien-

dra sa confiance, alors que, sur le fond, par une sorte de paralogisme, tout le monde aura tort.

Si nous considérons maintenant que la crédibilité des médias est une mesure de la performance des productions journalistiques, en principe, les résultats obtenus dans le sondage devraient conduire à une déprise totale de ces supports de presse. Vous imaginez-vous consulter un médecin dans lequel vous ne placeriez que 25 à 50 % de votre confiance ? Continueriez-vous plus longtemps à pousser la porte de son cabinet, quitte à en sortir plus mort que vivant ? Non, selon toute évidence.

Quoi qu'il en soit, dès la parution dudit sondage, les médias se sont emparés d'eux-mêmes pour se désoler de cette perte de crédibilité, avec des sentiments où se mêlaient un dépit plein de déception, une incroyable incrédulité et un étonnement ahuri. Pendant quelques heures, ce n'était que jérémiades, chouinements et mines affligées.

Devant une telle désolation, une réaction immédiate s'imposait : trouver les coupables et *fissa*. Les fins limiers se sont mis en chasse et – hurra ! –, ils ont fini par trouver. En résumé, la situation de défiance dans laquelle la presse française menace de sombrer, avec armes et ramages, est provoquée par le mauvais goût du public à donner du crédit, *primo*, aux rumeurs diffusées par les complotistes, *secundo*, aux *fakes news* inventées par d'authentiques manipulateurs du réel et, *tertio*, aux réseaux sociaux, où prospèrent d'innombrables pervers anonymes et autres frustrés de la souris. L'antienne est reprise en chœur dans les colonnes, sur les écrans, les plateaux et les ondes. Au passage, les journalistes et leurs avocat-e-s plaident de leur bonne foi et mettent en garde contre les risques que le rejet des médias par le public fait peser à la démocratie et à la République – ils oublient d'ajouter à la bourgeoisie possédante et à ses bonnes affaires.

Visiblement, les journalistes sont vexés par le désaveu dont ils font l'objet. Ils se voyaient plus beaux qu'ils ne sont. Ils perdent leur contenance, ils sont à poil. Néanmoins, cela ne les empêche pas de continuer à fanfaronner. Guillaume Goubert, le directeur de *La Croix*, se rassure : « *Ce sondage fait apparaître un grand esprit critique. Ça nous dérange, ça nous secoue, mais ce n'est pas une mauvaise nouvelle.* »

En effet, c'est encore plus grave que ça. Les sondés de Kantar TNS considèrent que les journalistes « *ne sont pas indépendants, c'est-à-dire qu'ils ne résistent pas aux pressions des partis politiques et du pouvoir...* », à 69 %, et « *... aux pressions de l'argent* », à 60 %.

« *À quelle fréquence diriez-vous que vous êtes confronté à des informations qui déforment la réalité ou qui sont même fausses ?* » 62 % des sondés répondent que cela leur arrive plus d'une fois par mois ! Dommage qu'on n'en sache pas plus sur les *fake news* évoquées... *Primo* : par qui sont-elles produites ? Les médias, eux-mêmes, tant décriés ? Les pouvoirs politiques et économiques, intéressés ? Les puissances étrangères, hostiles ? Gare au complot ! *Secundo* : qui les dif-

fuse ? Les porte-parole des *lobbies* ? Les médias d'État ? La Ligue du LOL ? *Tertio* : comment les reconnaître ? Bien malin celui qui affirme ne s'être jamais laissé prendre par des *fake news*.

Dans cette situation dramatique, les journalistes ne devraient-ils/elles pas, de toute urgence, faire amende honorable, assumer leurs responsabilités, procéder à un examen de conscience et s'interroger sur les causes de l'opprobre ? Dans la vie de tous les jours, une telle attitude est banale. Pas pour la presse, semble-t-il.

Toutefois, les Décodeurs du *Monde* ont tenté l'opération le 15 janvier dernier (*). Ils ont publié en ligne une défense et illustration de la profession, pour battre en brèche les clichés : « *Les journalistes sont soumis à leurs actionnaires* », « ... *sont dépendants de l'État qui les finance* », « ... *sont les relais de la propagande d'État* », etc. L'examen est intéressant, mais tourne court, lorsqu'il s'agit par exemple d'aller à l'encontre de l'idée que « *les journalistes sont tous formatés dans le même moule* » Pour le coup, ces *fact-checkers* admettent que « *la diversité sociale et ethnique est effectivement faible dans la plupart des médias, en particulier, nationaux. Cela s'explique notamment par la difficulté croissante pour un aspirant journaliste d'intégrer une rédaction sans avoir suivi un cursus spécialisé en journalisme à l'université ou dans une école privée.* » Bien vu ! Mais, il ne leur paraît pas nécessaire d'entrevoir les conséquences du plafond de verre et d'argent sur le traitement de certains sujets dont les journalistes sont éloignés en raison de leur origine sociale et de leur parcours de formation. Ainsi, pourquoi la presse française est-elle incapable d'aborder pleinement le terrain social et les violences quotidiennes qu'il génère ? Vous savez ?, le chômage et son cortège de misères, l'inculture crasse d'essence télévisuelle, le déclassement et la relégation, le mépris présidentiel à l'égard des pauvres et des fragiles, etc.

51 % des sondés de Kantar TNS considèrent que, dans l'ensemble, le mouvement des Gilets Jaunes a été mal traité par les médias, contre 32 % qui pensent l'inverse. Pour autant, 39 % jugent que les critiques, voire l'agressivité, dont les journalistes ont été la cible durant cette séquence, ne sont pas vraiment justifiées, et 32 %, qu'elles ne le sont pas du tout.

Troisième paradoxe : alors que la crédibilité des médias est au plus bas, les journalistes bénéficient d'une indulgence frappante.

En novembre 2018, l'Observatoire des Inégalités a pointé le fait que l'Assemblée nationale ne comptait quasiment plus d'élu-e-s issu-e-s des milieux populaires : « *Si 4,6 % des députés sont employés, aucun n'est ouvrier, alors que ces catégories représentent la moitié de la population active, selon*

l'Institut Diderot. À l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 76 % des élus, soit 4,4 fois plus que leur part dans la population active. » Cela empêche-t-il les médias de parler sempiternellement d'une « *démocratie représentative* » ? Non, bien sûr. Pourtant, cette distorsion évidente du suffrage universel se traduit dans les politiques libérales ploutocratiques qui sont conduites depuis des lustres : une classe sociale met en œuvre une politique satisfaisant à ses propres intérêts, selon un agenda idoine.

Faisons l'hypothèse que la crise des médias d'information est liée pour partie à l'uniformité sociologique du recrutement des journalistes, qui favorise l'entre-soi et le hors-sol – la macronite aiguë qui frappe la rédaction de France Inter en est un symptôme. Aussi, par absence de pluralisme, la presse française ne parvient pas à contrebalancer les déséquilibres du système politique et des institutions. La crise de la représentation en découle.

La seule question qui vaille est la suivante : comment faire en sorte que, dans une démocratie réelle, les citoyen-ne-s puissent apporter crédit à celles/ceux qui les informent et animent l'espace public ? Sans des médias vertueux et indépendants – comme *Résister !* –, sans des citoyen-ne-s intéressé-s, averti-e-s et impliqué-e-s – comme les lecteurs/lectrices de *Résister !* –, pas de débat, pas de délibération, pas de démocratie !

Il appartient aux journalistes de revendiquer leur autonomie, dans un champ de production de l'information dont, désormais, ils ne détiennent plus l'exclusivité, et de cultiver leur indépendance par rapport aux pouvoirs, notamment politiques et économiques. Si en plus de cela, ils mettaient en œuvre une déontologie, des méthodes de travail et des instances *ad hoc*, leur crédibilité auprès du public ne pourrait que s'améliorer.

Piéro **R**

(*) « Rémunération, privilèges, choix de sujets... Les idées reçues sur les journalistes », par Anne-Aël Durand, William Audureau, Maxime Vaudano et Jérémie Baruch, *lemonde.fr*, 15 janvier 2019.



GrosGnon devient dégagiste : Viron le premier de la classe !

« Qui a un crâne d'œuf, pense comme un bœuf. »

Proverbe dédié au cornac de mammouth

Notre cher ministre de l'Éducation nationale vient enfin de promulguer les nouveaux programmes du nouveau lycée. On sait déjà que les objectifs principaux de cette réforme du lycée et du bac sont, d'une part, de supprimer le bac comme diplôme général et national, et de faire des élèves les « auto-entrepreneurs de leur réussite » – ou de leur échec s'ils n'ont pas accès aux clefs et arcanes du nouveau système ; et, d'autre part, de réduire le nombre de profs – ces fainéants, qui sont tellement mous qu'ils ne se mettent même plus en grève, trop facile de faire des réformes ! Sauf que certains de ces fainéants commencent à ruer dans les brancards. Ici et là, en Ille-et-Vilaine, en Haute-Garonne, et depuis quelques semaines en Meurthe-et-Moselle, des enseignant.e.s se regroupent en collectifs pour dire tout le mal qu'ils pensent de ces réformes.

Adieu au lycée général, vers le lycée spécialisé !

Un nouveau système de spécialités est mis en place pour le baccalauréat général, système qui est une destruction pure et simple de l'aspect général dudit bac. Les spécialités choisies représenteront une part décisive de l'évaluation finale – en fait, même pas finale, puisque les deux matières de spécialités verront leurs épreuves organisées avant les épreuves finales (philosophie et un grand oral dont on ne sait à l'heure actuelle strictement rien), afin que les notes soient intégrées dans Parcoursup. Ces spécialités seront déterminantes pour l'orientation post-bac (via Parcoursup, là encore). Donc, les élèves devront choisir leurs spécialités dès le milieu de seconde, en fonction de leur éventuelle future formation. Mais, en fait, il faudra, choisir dès la troisième, car comme tous les lycées ne proposeront pas toutes les spécialités et options, il faudra que l'élève de seconde (qui a 14-15 ans, en règle générale) vise tel ou tel établissement, en fonction d'une hypothétique poursuite d'études lorsqu'il aura 17-18 ans ! Les parents avisés reproduiront le système actuel et conseilleront à leur progéniture de faire maths-physique ou maths-SVT, car c'est bien connu les maths, ça ouvre à tout... De même, les parents avisés sauront que certaines spécialités sont du pipeau ou de la poudre de perlimpinpin.

Il faut ajouter que, comme les programmes de terminale des nouvelles spécialités ne sont pas connus et ne le seront sans doute pas avant la fin 2019, voire le début 2020, les élèves actuellement en seconde devront donc choisir leurs spécialités en partie « à l'aveugle »...

Il est d'ailleurs intéressant de noter que si les spécialités scientifiques sont bien différenciées et précises : mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre, etc. ; les spécialités littéraires sont, quant à elles, « transversales », à savoir : « histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques », « humanités, littérature et philosophie », « littératures, langues et civilisations de l'Antiquité », « langues, littératures et cultures étrangères », bigre !



En fait, on peut soupçonner que ces énoncés pompeux cacheront des enseignements, sur le papier ambitieux, mais de l'ordre du survol culturel dans la réalité. L'un des arguments de la disparition des séries était la faiblesse des séries littéraires. Pour y remédier, Blanquer, Mathiot et consorts n'ont rien trouvé de mieux que de les remplacer par de l'esbroufe. C'est pas grave ! C'est avant tout les filles qui choisiront ce genre d'enseignements, surtout celles venant des classes les moins bien dotées culturellement, pourquoi se gêner ? On les amusera pendant deux ans et après... Blanquer, comme Macron, n'aime que les premiers de cordée...

En résumé, un lycée spécialisé, c'est-à-dire scientifique, pour les uns et un lycée transversal (c'est-à-dire bas de gamme) pour les autres. Quant à ceux qui choisiront la voie technologique (et il faudra qu'ils aient déjà choisi un enseignement optionnel dans ce sens en seconde, autant dire que ce n'est pas gagné !), les enseignements généraux seront pour eux un peu moins... généreux (baisse des horaires, fin de l'adaptation des disciplines comme les mathématiques aux besoins à leurs spécialités, etc.). Et je ne parle pas du lycée professionnel, où les horaires d'enseignement, en particulier général, vont fondre : au lieu de 380 heures de français – histoire-géographie et EMC, il n'y aura plus que 267 heures. En maths, on passe de 181 à 140 heures (ou 171). En langues, de 349 à 265 heures.

Des enseignements... sans enseignants !

L'architecture des nouveaux programmes comportera en plus de ces enseignements transversaux, des regroupements de matières ou des nouvelles spécialités. L'élève pourra ainsi choisir la spécialité NSI (numérique et sciences de l'informatique), au cas où son lycée la proposerait. Mais, il faudrait qu'il y ait des profs formés pour ça, or – manque de bol ! –, il n'y en a que bien peu. Résultat : les bonnes volontés sont appelées à se former à la fois sur internet et lors de cours pendant leurs vacances, pour être capables d'enseigner cette nouvelle matière. Blanquer, très pratique, invente le programme et se pose ensuite la question des moyens...

Le programme commun – ne vous trompez pas, nous sommes bien loin de Marchais-Mitterrand –, commun à

tous les élèves, comporte un enseignement scientifique pour tous (y compris ceux qui auront choisi en première les spécialités maths, physique et SVT). Mais là encore, comme il ne s'agit pas d'un programme disciplinaire, il n'y a pas de profs spécifiquement formés. La lecture du programme en question, pour les classes de première, montre qu'il faut, pour l'enseigner, avoir des connaissances en physique, en chimie, en biologie, en mathématiques (très peu, en fait), en histoire des sciences et même... en musicologie* ! Panique à bord ! Où les lycées vont-ils trouver des volontaires compétents ? Je suppose qu'on filera ces heures de cours à un prof de sciences physiques ou de SVT qui, à cause de la réforme, aura perdu une partie de ses heures de cours. De plus, dans un lycée à dominante scientifique, les élèves vont s'emmerder à cent sous de l'heure, alors que face à des élèves ayant choisi des spécialités « littéraires », cela risque d'être un peu... ardu. Mais, comme ce n'est pas évalué en contrôle continu, si le programme n'est que survolé, ce n'est pas bien grave...

Des programmes délirants

Exemple type du programme délirant : celui de l'option « histoire des arts » en seconde. À la lecture, on se dit que c'est digne d'un programme de fac. Il s'agit d'étudier cinq « foyers » artistiques, plus exactement cinq foyers géographico-historico-culturels, choisis dans chacune des cinq périodes historiques proposées par le programme. Parmi ces cinq « foyers », doivent figurer au moins deux foyers ni européens, ni occidentaux au sens large. Exemples de foyers extra-occidentaux : la Chine des Han, du III^e siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C. ; Al-Andalus, du VII^e au XV^e siècle ; le Yucatán, du XI^e au XVI^e siècle ; l'Inde moghole, du XVI^e au XVII^e siècle ; le pays dogon, du XIX^e au XX^e siècle (avec points de vue rétrospectifs remontant aux XIV^e et XV^e siècle) ; etc. Il est sûr qu'il y aura beaucoup d'enseignants pour pouvoir faire cours sur des sujets aussi pointus ; mais, pas de problème !, il ne s'agit que d'aborder – ou saborder, au choix – ces foyers géographico-historico-culturels en neuf heures : un beau survol, deux trois images projetées en classe, et tout le monde sera content.

Une réforme imposée au pas de charge, dont le seul vrai objectif est de réduire le nombre de profs, de les rendre éventuellement polyvalents, et, ce, au détriment de leur formation. Une réforme poudre aux yeux, avec des enseignements en apparence ambitieux, mais bien souvent vides.

Concurrence généralisée

Comme le but est de remplir les salles de cours – 35, 36, pourquoi pas 38, 39 ou 40 élèves par classe, il faut que l'Éducation nationale devienne rentable ! –, les spécialités et options n'ouvriront pas dans tous les bahuts. Blanquer, dans sa grande générosité, annonçait que la grande majorité des lycées proposerait 7 des 12 spécialités possibles et que certaines spécialités « rares » seraient proposées dans des établissements peu attractifs, comprendre des bahuts de zones socialement et culturellement défavorisés. Pourquoi pas ? Sauf que, dans les faits, ce n'est pas vraiment ce qui se passe. Surtout, si on considère non plus seulement les spécialités, mais aussi les options. Certains lycées vont ainsi perdre une partie de leurs options artistiques. En Meurthe-et-Moselle, c'est par exemple le cas d'un bahut comme Bichat à... Lunéville, cité, particulièrement florissante à tous points de vue. Quand on sait que ces options permettaient aux gamins d'aller à des spectacles de danse, d'opéra, etc., on comprend bien que ce n'est

pas fait pour des semi-bouseux. Qui a dit que l'école devait promouvoir l'égalité des chances, et puis d'ailleurs, on est pas tous égaux. Quant aux spécialités « rares » pour les bahuts défavorisés, si l'on examine le cas de Georges-de-La-Tour, à Nancy, on se dit que le rectorat n'a pas dû entendre la petite musique de Blanquer : 5 spécialités et parmi les plus courantes, point barre ! On va quand même pas se casser le cul pour les gamins du Hautdul et du Champ-le-Bœuf !

Comme la part du contrôle continu devient plus qu'importante dans la réforme du bac, avec des évaluations régulières en première et en terminale (bonjour le boxon à organiser ! mais ne vous en faites pas, on vous a dit que c'était pour faire des économies – non ? on vous l'a pas dit ? – et, donc, ça sera encore du travail administratif en plus pour ces fainnants de profs...), donc, le contrôle continu dans les algorithmes de Parcoursup ne sera sans doute pas valorisé de la même manière quand on est à Georges-de-La-Tour ou à Poincaré. Les gosses de pauvres, après leur échec à Parcoursup, ils pourront s'offrir un rattrapage avec Parcoursup, ou comment devenir le caïd du quartier...

En gros, chaque bahut va essayer de vendre son « offre de formation » au mieux et tenter de décrocher les spécialités et options les plus valorisantes. Comme, par ailleurs, Blanquer envisage de remplacer le Cnesco (Conseil national d'évaluation des politiques scolaires), organisme indépendant qui produisait des études sur, par exemple, les inégalités territoriales en matière d'offre éducative, par un service administratif aux ordres pour évaluer les bahuts, on imagine que les « résultats » des évaluations à la sauce Blanquer risquent de devenir déterminants pour la survie des spécialités et options,



voire à terme des établissements. Parce qu'il ne faut pas se leurrer, le but, c'est pas juste de supprimer 2 600 postes cette année, c'est de faire mieux les années prochaines...

Enfin, cerise sur le gâteau, les élèves ne seront plus regroupés par classe en fonction de leurs spécialités, mais par « division », de manière à rentabiliser les lycées, c'est-à-dire supprimer des postes pour les matières du tronc commun.

Concurrence entre les lycées, entre les spécialités, entre les profs – parce qu'il va falloir se battre pour pouvoir obtenir par exemple des dédoublements de division, dédoublements qui seront à la discrétion des proviseurs –, etc. Avec Blanquer, bienvenue dans le nouveau monde, celui de la loi de la jungle...

Blankzilla répond aux gilets jaunes

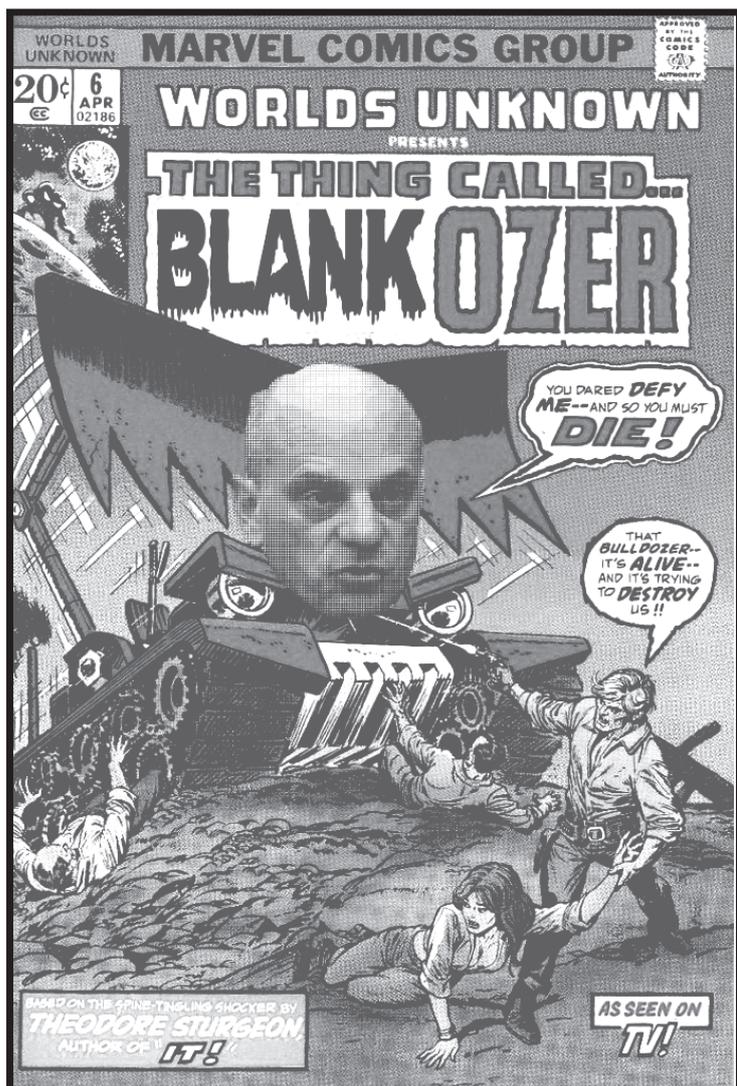
On pourrait continuer ainsi et décortiquer l'ensemble du machin pondu par Blanquer et ses acolytes, les programmes des spécialités « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » et « humanités littéraires et philosophie » valent en particulier le détour. Je vais juste me livrer à une petite comparaison entre les anciens et les nouveaux programmes de première d'éducation morale et civique. Blanquer doit particulièrement choyer cette discipline qui doit faire de nos chères têtes blondes des bons citoyens obéissants et disciplinés : la discipline de la discipline, en quelque sorte. L'ancien programme s'articulait autour de deux

notions : la citoyenneté et la société de l'information. La première de ces notions comportait cinq entrées : la citoyenneté européenne, le vote, l'impôt, l'engagement et la défense. Il était prévu d'interroger les différents modes de vote existants, les types de fiscalité et leurs conséquences, l'engagement syndical, associatif, etc. En gros un programme d'éducation civique assez classique, même si, comme tout programme d'éducation civique, il était en partie orienté et pas très anti-autoritaire, mais bon, cela restait assez classique. La partie sur la société de l'information était centrée sur des notions plus pratiques de sécurité informatique, de notions juridiques liées à l'usage de l'Internet, de compréhension des flux d'informations, etc. Le nouveau programme est articulé autour de deux axes, les « fondements et fragilités du lien social » et « les recompositions du lien social ». On y apprend à distinguer et opposer l'égalité et l'équité (la rémunération au mérite, c'est quand même plus juste que la même chose pour tous !); les inégalités et l'expression du sentiment de déclassement (les gilets jaunes n'ont rien compris, il n'y a pas d'inégalités, juste des gens qui croient qu'ils sont négligés par la société, mais c'est pas vrai !); l'abstention et l'engagement (les gilets jaunes, c'est juste des gens qui ne veulent pas se syndiquer à la CFDT, qui ne votent pas ou mal, on leur offre un grand débat, ils ne viennent pas !); etc. Je force le trait, mais bien que ce programme n'ait sans doute pas été rédigé en réponse aux GJ, on peut y lire la vision libérale macronienne de la société. Rien, par exemple, sur la notion de service public, qui, me semble-t-il, est centrale dans la construction du lien social... et dans les revendications des gilets jaunes. Les seules « minorités » et les seuls « exclus » explicitement mentionnés sont les femmes et les handicapés. C'est pas avec ça que les gamins vont faire des vagues...

Spécial bonus : Blankozer rêve d'un poste de général

Le militarisme semble être une qualité non négligeable de Blanquer. Après avoir nommé un ancien gendarme, proviseur adjoint « chargé des questions de sécurité » dans un lycée de Seine-Saint-Denis, alors que les enseignants réclamaient des adjoint.e.s d'éducation, des assistant.e.s sociales, etc. ; après avoir proposé à des chefs d'établissements et à des inspecteurs du premier degré un « stage sur la gestion de crise » dans un camp militaire des Yvelines, formation assurée par la gendarmerie ; Blanquer voudrait imposer aux profs, comme aux militaires, un « devoir de réserve », les empêchant de dire hors de leurs heures de cours, tout le mal qu'ils pensent du système scolaire. « Je ne veux voir qu'une seule tête ! », semble être un des mantras favoris de Blanquer...

* Les rédacteurs sont eux-mêmes assez peu au fait des questions de musicologie, puisqu'ils indiquent dans les éléments historiques qu'un des aspects à étudier est « l'histoire des gammes, de Pythagore à Bach ». Or si Pythagore a peut-être élaboré la première théorie des intervalles, Bach, quant à lui, n'a fait qu'utiliser le tempérament égal d'Andreas Werckmeister (qui n'est d'ailleurs pas strictement égal). Il aurait donc fallu écrire « l'histoire des gammes, de Pythagore à Werckmeister »... Quant à dire que les intervalles sont « égaux » dans une gamme tempérée, c'est une imprécision mathématique : ils sont proportionnels. Imprécision grave, quand on sait que le chapitre sur le son est le seul qui est partiellement mathématique...



Appel de la première Assemblée des assemblées

Commercy, 27 janvier 2019

Les 26 et 27 janvier, 75 groupes locaux de Gilets Jaunes, représentés par plusieurs centaines de délégué.es, se sont réunis à Commercy. L'appel proposé à l'issue de cette première Assemblée des assemblées est l'expression de ce qu'il y a de plus progressiste dans le mouvement, et ouvre des perspectives non seulement pour les Gilets Jaunes, mais pour toutes celles et ceux qui veulent en finir avec les inégalités et les injustices.

Nous, Gilets Jaunes des ronds-points, des parkings, des places, des assemblées, des manifs, nous sommes réunis ces 26 et 27 janvier 2019 en « Assemblée des assemblées », réunissant une centaine de délégations, répondant à l'appel des Gilets Jaunes de Commercy.

Depuis le 17 novembre, du plus petit village, du monde rural à la plus grande ville, nous nous sommes soulevés contre cette société profondément violente, injuste et insupportable. Nous ne nous laisserons plus faire ! Nous nous révoltons contre la vie chère, la précarité et la misère. Nous voulons, pour nos proches, nos familles et nos enfants, vivre dans la dignité. 26 milliardaires possèdent autant que la moitié de l'Humanité, c'est inacceptable. Partageons la richesse et pas la misère ! Finissons-en avec les inégalités sociales ! Nous exigeons l'augmentation immédiate des salaires, des minima sociaux, des allocations et des pensions, le droit inconditionnel au logement et à la santé, à l'éducation, des services publics gratuits et pour tous.



C'est pour tous ces droits que nous occupons quotidiennement des ronds-points, que nous organisons des actions, des manifestations et que nous débattons partout. Avec nos gilets jaunes, nous reprenons la parole, nous qui ne l'avons jamais.

Et quelle est la réponse du gouvernement ? La répression, le mépris, le dénigrement. Des morts et des milliers de blessés, l'utilisation massive d'armes par tirs tendus qui mutilent, éborgnent, blessent et traumatisent. Plus de 1 000 personnes ont été arbitrairement condamnées et emprisonnées. Et maintenant la nouvelle loi dite « anti-casseurs » vise tout simplement à nous empêcher de manifester. Nous condamnons toutes les violences contre les manifestants qu'elles viennent des forces de l'ordre ou des groupuscules violents. Rien de tout cela ne nous arrêtera ! Manifester est un droit fondamental. Fin de l'impunité pour les forces de l'ordre ! Amnistie pour toutes les victimes de la répression !

Et quelle entourloupe que ce grand débat national qui est en fait une campagne de communication du gouvernement, qui instrumentalise nos volontés de débattre et de décider ! La vraie démocratie, nous la pratiquons dans nos assemblées, sur nos ronds-points, elle n'est ni sur les plateaux télé ni dans les pseudos tables rondes organisées par Macron.

Après nous avoir insultés et traités de moins que rien, voilà maintenant qu'il nous présente comme une foule haineuse

fascisante et xénophobe. Mais nous, nous sommes tout le contraire : ni raciste, ni sexiste, ni homophobe, nous sommes fiers d'être ensemble avec nos différences pour construire une société solidaire.

Nous sommes forts de la diversité de nos discussions, en ce moment même des centaines d'assemblées élaborent et proposent leurs propres revendications. Elles touchent à la démocratie réelle, à la justice sociale et fiscale, aux conditions de travail, à la justice écologique et climatique, à la fin des discriminations. Parmi les revendications et propositions stratégiques les plus débattues, nous trouvons : l'éradication de la misère sous toutes ses formes, la transformation des institutions (RIC, constituante, fin des privilèges des élus, etc.), la transition écologique (précarité énergétique, pollutions industrielles, etc.), l'égalité et la prise en compte de toutes et tous, quelle que soit leur nationalité (personnes en situation de handicap, égalité hommes-femmes, fin de l'abandon des quartiers populaires, du monde rural et des outre-mers, etc.).

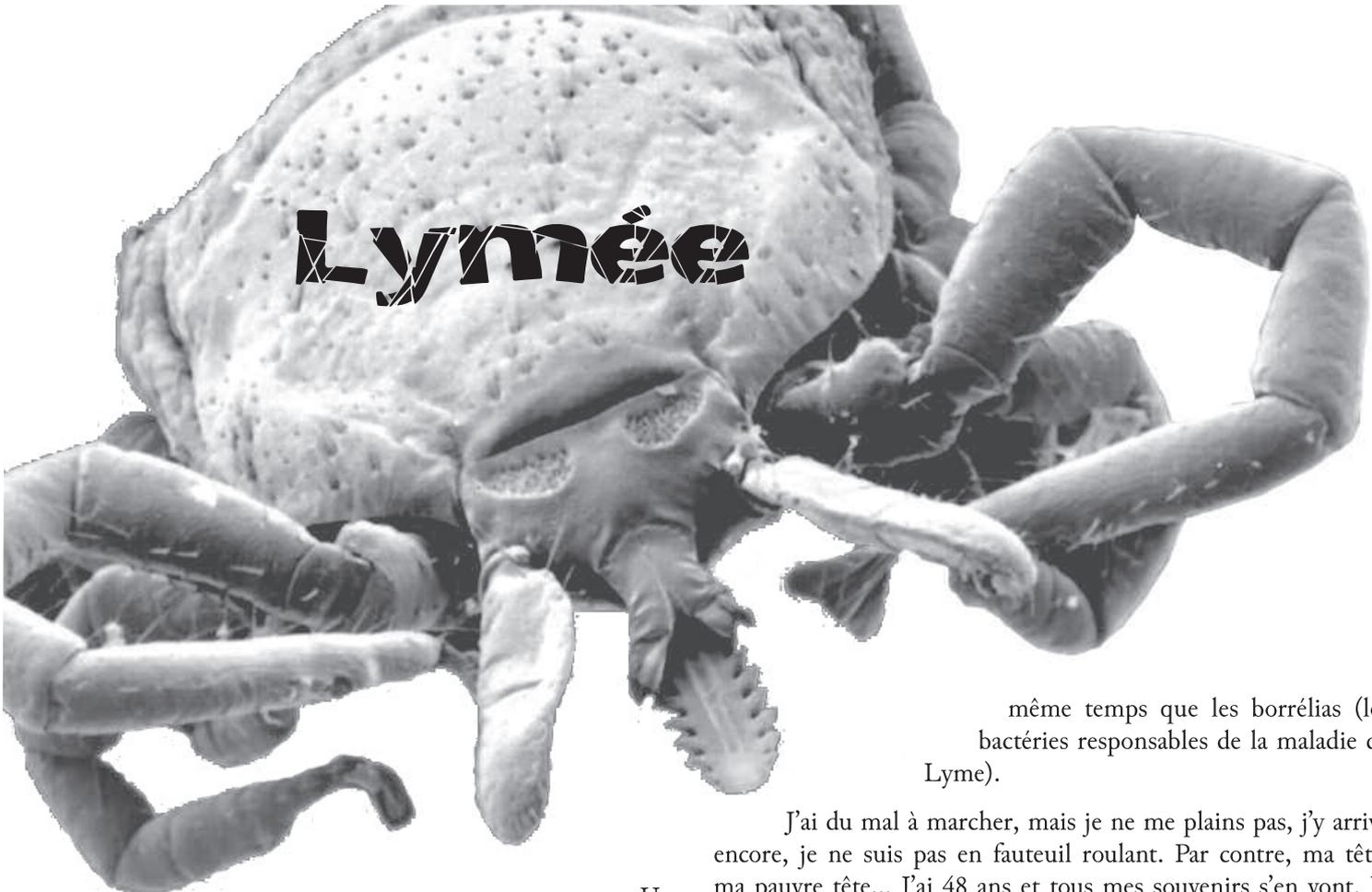
Nous, Gilets Jaunes, invitons chacun avec ses moyens, à sa mesure, à nous rejoindre. Nous appelons à poursuivre les actes (acte XII contre les violences policières devant les commissariats, actes XIII, XIV...), à continuer les occupations des ronds-points et le blocage de l'économie, à construire une grève massive et reconductible à partir du 5 février. Nous appelons à former des comités sur les lieux de travail, d'études et partout ailleurs pour que cette grève puisse être construite à la base par les grévistes eux-mêmes. Prenons nos affaires en main ! Ne restez pas seuls, rejoignez-nous !

Organisons-nous de façon démocratique, autonome et indépendante ! Cette assemblée des assemblées est une étape importante qui nous permet de discuter de nos revendications et de nos moyens d'action. Fédérons-nous pour transformer la société !

Nous proposons à l'ensemble des Gilets Jaunes de faire circuler cet appel. Si, en tant que groupe gilets jaunes, il vous convient, envoyez votre signature à Commercy (assembleedesassemblees@gmail.com). N'hésitez pas à discuter et formuler des propositions pour les prochaines « Assemblées des assemblées », que nous préparons d'ores et déjà.

Macron Démission ! Vive le pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple.

R



Lymée

Un
matin de sep-
tembre 2017, 8 h 30, j'émerge péniblement d'un
sommeil comateux.

J'avale mes trente cachets du matin et me prépare pour la perfusion quotidienne de Rocéphine, deux grammes tous les matins en intraveineuse. J'ai un cathéter dans le cœur pour me soigner : ce sont ces perfusions et les deux autres antibiotiques que je prends par voie orale tous les jours qui me maintiennent dans un état physique à peu près acceptable. À midi et le soir, j'ai moins de cachets, mais en tout cinquante par jour, surtout des molécules contre les effets secondaires des antibiotiques que je prends, qui peuvent détruire mon foie et mes reins, à ces doses et pendant des semaines et des semaines.

L'infirmière arrive, branche ma perfusion, et repasse une demi-heure plus tard pour me débrancher. Je sombre dans un état comateux pendant deux ou trois heures tellement ce traitement est fort. Je suis sous trithérapie antibiotique, c'est ma seule chance de m'en sortir vivante et sans séquelles. Les douleurs sont là presque tout le temps, dans les genoux, les coudes, les chevilles, je ne peux plus plier mon genou droit. Les douleurs se promènent d'une articulation à l'autre, comme des coups d'aiguilles ou d'électricité, c'est souvent à la limite du supportable, à hurler, à pleurer de douleur. J'ai aussi l'impression d'avoir des bêtes ou des vers qui grouillent sous la peau, des dé-mangeaisons qui me brûlent ou me glacent et se déplacent dans mon corps. Ce sont des douleurs neurologiques, que l'on a quand on a une neuroborréliose, la forme neurologique de la maladie de Lyme, la plus grave, qui peut tuer par méningite ou encéphalite. Ces douleurs se propagent le long de mes nerfs, en

même temps que les borrélias (les bactéries responsables de la maladie de Lyme).

J'ai du mal à marcher, mais je ne me plains pas, j'y arrive encore, je ne suis pas en fauteuil roulant. Par contre, ma tête, ma pauvre tête... J'ai 48 ans et tous mes souvenirs s'en vont. Je dois réfléchir pour trouver le mot poubelle, je dis un mot pour un autre – un de mes lapsus les plus drôles est d'avoir parlé de « tire-couilles » au lieu de « tire-tiques ». Mon mari m'a demandé de ne plus faire la cuisine après une infâme soupe où j'avais remplacé un navet par un gros radis rose, c'était infect !

Je vis dans un brouillard mental extrêmement pénible, je dois réfléchir pour savoir quel jour on est, j'ai mis trois heures pour faire un tableau avec tous les cachets que je dois prendre tous les jours, je suis incapable de faire mes comptes ou de lire, moi qui étais une lectrice boulimique avant de tomber malade. Je n'arrive même pas à lire des bandes dessinées, c'est dire...

Moi qui avais une mémoire d'éléphant, j'oublie tout, je dois tout noter, j'ai l'impression de vivre un cauchemar, car je suis parfaitement lucide psychologiquement sur le triste état de mon cerveau et cela m'angoisse terriblement. Voilà, 48 ans et alzheimer !

C'est quoi ma vie ? Je dors au moins 14 heures par jour. Je ne sais pas si c'est ma maladie ou les effets secondaires de tous les cachets que je prends et surtout des intraveineuses. J'écoute beaucoup de musique, je dors, mes chats me tiennent compagnie pendant que mon mari travaille, car je suis seule dans la journée.

Au bout de trois semaines de trithérapie, la douleur est divisée par deux, je commence un peu à sortir, à marcher, mais au bout de cent ou deux cents mètres, je suis obligée de m'asseoir ou me coucher sur un banc étant donné ma faiblesse physique. Petit à petit, j'arrive à faire trois, quatre cents mètres, jusqu'à cinq cents mètres sans m'asseoir pour me reposer.

Je commence par lire des bandes dessinées, et peu à peu, en quelques semaines, j'émerge de mon brouillard mental et je me remets à lire, d'abord des romans, puis, quand ma tête va mieux, mon premier réflexe, comme je suis biologiste de formation, est d'acheter les meilleurs livres sur ma maladie : *La vérité sur la maladie de Lyme*, du professeur Christian Perronne (le seul infectiologue hospitalo-universitaire qui nous soigne en France), et puis *Soigner Lyme et les maladies chroniques inexplicables*, du médecin interniste américain Richard Horowitz, un des meilleurs au monde. Je vais dévorer ces livres et les relire deux fois chacun.

Au bout de deux mois de perfusions quotidiennes, je dors toujours énormément, je ressens une fatigue abyssale, mais, ô joie !, ma tête recommence à fonctionner normalement et je me souviens de tout, comment tout cela a commencé...

J'ai des douleurs articulaires un peu partout depuis douze ou treize ans. Je croyais que c'était de l'arthrose, mais enfin l'arthrose à trente-six ans, au point où l'on a mal aux genoux pour se relever quand on est accroupie, cela ne doit pas être très fréquent. Et puis j'ai aussi eu des entorses à répétition, deux fois de gros problèmes d'épaule avec soi-disant une inflammation du ligament sous-tendineux... J'étais aussi très souvent fatiguée, mais je pensais que c'était psychosomatique. J'attrapais toujours une multitude d'infections ORL, otites, angines, rhino-pharyngites, bronchites. Chaque fois que mon mari ou mon fils avaient un petit rhume de quarante-huit heures, moi je faisais une surinfection et j'étais malade une semaine. Mais j'ai continué à vivre et à travailler tant bien que mal, et parfois plutôt mal que bien, c'était « Marche ou crève » ! J'ai travaillé jusqu'à la dernière limite. En avril 2017, j'ai dû me faire repiquer au pied droit pas une larve de tique (trop petite pour que l'on puisse la voir sans une forte loupe). Je ne me suis aperçue de rien sur le moment, mais j'ai développé des plaques rouges et brûlantes très douloureuses sur tout le pied, j'ai cru que c'était du psoriasis. C'était un érythème migrant qui est resté bien trois semaines. En mai, j'ai commencé à avoir d'étranges trous de mémoire, je n'ai rien dit à personne. J'ai continué à travailler jusqu'à fin juillet 2017, dans un état de fatigue empirant au fil du temps. Je savais que j'étais malade et que cela devait être assez grave étant donné mon état d'épuisement. Et puis le 25 août, j'ai été prise d'une fièvre brûlante et je n'ai plus eu la force de me lever. Les douleurs articulaires ont augmenté aussi. Je tremblais et claquais des dents comme au cours d'une crise de paludisme.

Début septembre 2017, je me suis enfin décidée à aller consulter mon généraliste. Qui ne m'a rien trouvé du tout... Forte fièvre, fatigue ? Peut-être une infection urinaire ? Les résultats d'analyse sont revenus, je n'avais rien, rien du tout. Mais les douleurs articulaires, la fatigue et la fièvre ne passaient pas. Mon médecin m'a mise en arrêt quelques jours.

Et puis j'ai commencé à réfléchir, à penser à toutes les randonnées en forêt avec mon mari quand nous vivions en Argonne, il y a vingt-deux ans (une zone forestière très humide à la limite entre la Marne et la Meuse), et nous revenions à chaque fois avec au moins une dizaine de tiques sur la peau (mon record personnel étant de quinze ou vingt). J'ai repensé aussi à toutes

nos activités naturalistes, affût castor, blaireaux, hibou grand-duc... Nous passons l'essentiel de nos loisirs au grand air, derrière une paire de jumelles ou une longue-vue, pour observer les oiseaux ou les mammifères. Les gens comme nous font partie de la population à risque pour la maladie de Lyme, ainsi que les forestiers ou les agriculteurs. Il y a vingt ans, les médecins recommandaient d'endormir les tiques à l'éther, avant de les enlever à la main ou avec une pince à épiler. Hélas, c'est le meilleur moyen d'être contaminé, car en présence d'éther, les tiques régurgitent le sang contaminé plein de borrelies récoltés sur un autre animal hôte dans notre système sanguin. Après contamination, il y a un érythème migrant caractérisé qui n'apparaît qu'une fois sur deux. J'ai été piquée des dizaines et des dizaines de fois sans jamais avoir un érythème migrant, sauf en avril 2017, ce n'était pas un psoriasis. Et quand je suis revenue voir mon médecin, après une semaine d'arrêt de travail, je lui ai demandé une ordonnance pour un test Elisa et un Western Blot. Il s'agit d'une simple prise de sang. Ces tests ne sont fiables qu'à 50 %, d'après le professeur Perronne. Pour plusieurs raisons, la première est que chez un malade contaminé depuis longtemps, les taux d'anticorps antiborrelies sont si bas dans le sang qu'il est difficile de les détecter. La deuxième est que la France a mis très longtemps à faire des tests sanguins à peu près fiables pour la maladie de Lyme, prétendument pour éviter un affolement de la population par rapport à cette pathologie. Pendant des années, les seuls tests sanguins fiables pour détecter la borreliose étaient faits à Strasbourg, dans le laboratoire de la biologiste Viviane Schaller, sinon, il fallait envoyer son sang en Allemagne (à ses propres frais, bien sûr, et sans remboursement). La troisième raison est que les tests français sont calibrés pour que seulement 5 % de la population contaminée soit reconnue malade et surtout pas davantage. Et la dernière raison et la moins avouable, c'est que les lymés (les malades qui ont une borreliose) rapportent énormément d'argent aux laboratoires pharmaceutiques. Nous sommes une mine d'or pour eux car nous consommons énormément de psychotropes (la maladie de Lyme peut avoir de très nombreuses complications psychiatriques, menant même à des internements abusifs) et d'antidouleur, notamment des dérivés morphiniques. À partir d'un certain stade de la maladie, la morphine ne calme plus les douleurs, même en augmentant de plus en plus les doses. Un certain nombre de lymés sont même devenus toxicomanes, sans que leurs souffrances physiques soient calmées. La morphine ne guérit rien, seuls les antibiotiques à long terme et à forte dose calment la douleur.

Il faut dix jours pour avoir les résultats d'un Western Blot. Quand le résultat du test est enfin arrivé, d'après la médecine traditionnelle française, je n'étais pas malade, le test était négatif car mes taux d'anticorps étaient trop bas. Alors pourquoi mon sang contenait-il les cinq souches d'anticorps antiborrelies que l'on détecte en France ? Sur un plan biologique, cela voulait dire que mon corps avait été en contact avec les cinq, ce qui signifiait que je pouvais avoir potentiellement toutes les complications possibles et imaginables : articulaires, neurologiques, cutanées et cardiaques. À titre de comparaison, en Allemagne, les tests sanguins détectent 9 souches d'anticorps antiborrelies – il en existe environ quatre-vingt dans le monde ! La borreliose est une maladie

étrange. Pour presque toutes les maladies, plus les taux d'anticorps sont élevés plus le patient est malade... Pour Lyme, c'est l'inverse, quand les taux d'anticorps sont très bas, c'est que le patient est à un stade très avancé de la maladie et que le corps n'arrive plus à lutter contre l'infection. Il est possible d'être porteur sain longtemps sans déclencher la maladie. Le jour où le corps n'a plus la force de résister aux borrélias, la maladie se déclenche.

Les borrélias sont de bactéries spirochètes qui vivent sous trois formes différentes : la forme spiralee, qui vit dans les fluides corporels (sang, lymph, mais surtout liquide céphalorachidien et liquide synovial dans les articulations), la forme intracellulaire, qui vit à l'intérieur des cellules de tous les tissus du corps, et la forme kystique ^(*), qui est extrêmement résistante et difficile à détruire. Voilà pourquoi la borréliose se soigne par trithérapie, chaque antibiotique détruisant une des formes de ces sales bêtes. Les borrélias forment aussi des biofilms ^(**) sur la paroi des vaisseaux sanguins et peuvent ainsi parfois provoquer des ruptures d'anévrisme, car sur le long terme, ils finissent par attaquer la paroi des artères et des veines. Les lymés peuvent aussi mourir de problèmes cardiaques ou d'une méningite ou d'une encéphalite avec la neuroborréliose. Mais le plus souvent, Lyme tue par désespoir, car avec une maladie qui n'existe pas et qui n'est pas reconnue en France, les lymés n'ont pas droit au congé longue maladie ou à l'affection de longue durée. Dans le secteur privé, les gens sont licenciés et n'ont plus de travail puisque leur maladie est imaginaire. Ils n'ont plus de couverture sociale ou en ont une très mauvaise. Plus de revenus. Alors les malades auxquels les médecins disent qu'ils sont hypocondriaques et que leurs souffrances sont imaginaires, choisissent la porte de sortie et se suicident. De toute façon, tous les lymés pensent au suicide un jour ou l'autre parce qu'ils n'en peuvent plus de leurs douleurs physiques et psychiques. Nous sommes tous passés par là un jour ou l'autre.

Quand j'ai reçu les résultats de mon Western Blot, j'ai tout de suite compris que j'étais gravement malade, même si mon médecin généraliste était sceptique. Il m'a quand même fait une ordonnance pour un mois de Rocéphine en intramusculaire (c'est le traitement antibiotique que l'on donne traditionnellement après un érythème migrant pour empêcher le développement de la maladie).

Pour me soigner, j'ai trouvé sur Internet une des meilleurs médecins spécialistes de Lyme du Grand-Est, près de Strasbourg. Mon mari se demandait si c'était vraiment nécessaire d'aller la voir. Eh bien oui et pas qu'un peu !

Nous sommes allés la voir le 12 septembre 2017. La consultation a duré un peu plus d'une heure. Nous sommes ressortis complètement sonnés, mon mari et moi. J'avais une neuroborréliose, il fallait me poser un PICCL-line (cathéter central à insertion périphérique, il rentre dans le haut du bras par une veine et aboutit directement dans le cœur) le plus vite possible, pour démarrer la trithérapie et les intraveineuses de Rocéphine. Le cathéter a été posé 48 heures plus tard... Je n'avais pas qu'une neuroborréliose, mais aussi une babésiose que l'on appelle parfois le « paludisme européen ». C'est la co-infection la plus courante avec Lyme (il en existe des nombreuses et variées). Les babesias sont des

parasites unicellulaires qui vivent dans les globules rouges, comme les plasmodiums du paludisme, dont les symptômes sont des tremblements, une forte fièvre et beaucoup de transpiration. La babésiose aggrave les symptômes de Lyme et se soigne par antipaludéens, éventuellement phytothérapeutiques. Il faut dire qu'avec tous les médicaments que j'absorbais, 3 antibiotiques à dose massive, j'ai apprécié que ma médecin ne me rajoute pas un antipaludéen de synthèse étant donné les effets secondaires. Mon corps n'est plus, et depuis longtemps, de la viande biologique. Mais mon souhait étant qu'il reste à peu près en bon état, il ne fallait pas que la thérapie soit pire que le mal.

J'ai été en arrêt pendant quatre mois, de septembre à décembre 2017, bien incapable de travailler. J'ai cru que j'allais devenir folle entre mes quatre murs, et j'ai pu reprendre mon travail à mi-temps thérapeutique en janvier 2018. Les périodes de trithérapie après trois mois en continu se sont succédé par périodes de dix jours, avec vingt jours de pause entre, puis trente, quarante et cinquante jours de pause. Et maintenant, dix-huit mois après le début du traitement de ma maladie, je n'ai plus d'intraveineuses, les trithérapies sont terminées depuis peu, je n'ai plus que des cures de deux antibiotiques par voie orale. Je n'ai plus aucune douleur physique, plus aucun trou de mémoire et le seul symptôme qui me reste est une fatigue très importante. Je ne peux travailler qu'à mi-temps mais j'espère que dans quelques semaines ou mois, je passerai à soixante jours de pause entre mes cures d'antibiotiques et que je pourrai retravailler à temps plein avec un salaire complet. J'ai la chance d'être fonctionnaire titulaire, je n'ai pas perdu mon travail – dans le privé, j'aurais été licenciée depuis longtemps. J'ai aussi la chance d'avoir un mari et un fils, et tout un entourage familial ainsi que deux ou trois ami(e)s proches qui m'ont aidée et soutenue pendant ces traitements interminables. Et aussi et surtout, je gagne assez bien ma vie pour avoir les moyens de me soigner. Les lymés smicards ne peuvent pas se soigner, il faut compter au moins deux ou trois cents euros par mois non remboursés. Les pauvres peuvent crever, tout le monde s'en moque, c'est cela la médecine à deux vitesses. Heureusement pour moi que j'ai fait des études de biologie et que j'ai fait mon propre diagnostic, sinon, comme beaucoup de lymés, mon errance médicale aurait pu durer des années, avec divers diagnostics parfaitement erronés de type polyarthrites rhumatoïdes, sclérose en plaques (d'après le professeur Perronne, le quart des diagnostics de ces maladies auto-immunes sont entachés d'erreurs, il s'agit souvent de borréliosés) ou encore dépression, psychose grave. Je pense que j'ai été soignée juste à temps, à la dernière limite avant d'avoir des séquelles irréversibles ou de ne même plus être là pour en témoigner... Je reviens de loin, j'ai eu de la chance, mais tous les autres lymés qui n'ont pas été soignés et diagnostiqués à temps, ils souffrent en permanence, physiquement et psychologiquement, ils en bavent, ce n'est pas une vie, c'est de la survie. Et le pire, c'est que les rares médecins qui acceptent de nous soigner sont pourchassés par l'Ordre des médecins (rappelons quand même qu'il a été créé par Pétain), souvent suspendus plusieurs mois, soi-disant parce qu'ils prescrivent trop d'antibiotiques. Il est possible de se soigner par homéopathie et phytothérapie sur le long terme, mais c'est insuffisant : sans antibiotiques, il est impossible de neutraliser ses borrélias. Suspendre les rares médecins qui prennent le risque

de nous soigner, c'est nous condamner à mort ou à des handicaps lourds. La plupart des médecins qui acceptent de nous soigner ont été malades eux-mêmes – ou l'un de leurs proches – et connaissent l'enfer de notre maladie.

Si l'Ordre des médecins cessait ces suspensions et interdictions d'exercer sous prétexte que « *les antibiotiques ce n'est pas automatique* » et que nous soigner entraînerait le développement des bactéries résistantes aux antibiotiques, beaucoup plus de médecins accepteraient de nous soigner.

Et comme Lyme est une pandémie qui s'étend, il serait temps de faire autre chose que de la prévention (même si c'est un progrès indéniable). Il faudrait que tous les malades aient accès aux soins, que l'on ne trouve certes pas dans les centres « spécialisés multidisciplinaires » Lyme des CHU – c'est même le dernier endroit où aller se faire soigner (**), sauf si l'on a envie d'entendre qu'on est hypocondriaque, que le Lyme chronique n'existe pas et que si l'on n'est pas guéri après un mois de perfusions de Rocéphine, on est fou à lier. Certains malades ont été internés en psychiatrie pour moins que cela et certains psychiatres se prétendant médecins leur ont dit que leurs souffrances étaient imaginaires.

Et alors, ce sont les lymés soignés qui développeraient la résistance aux antibiotiques ? Et l'élevage industriel, où les antibiotiques sont déversés en grandes quantités dans l'alimentation animale, pour limiter le stress lié aux conditions de vie concentrationnaires des animaux ? Quel effet cela a-t-il sur notre santé ? Et sur le développement des bactéries résistantes aux antibiotiques ?

En France, la recherche sur la borréliose n'existe pas. Nous avons bien trente ans de retard sur les USA, le Canada et même l'Allemagne, où cette maladie est reconnue, donne droit à un congé longue maladie, à des soins remboursés, et où elle est même considérée comme une maladie professionnelle pour les forestiers.

Je ne guérirai jamais vraiment, je sais que je mourrai un jour avec mes borrelías, car il est impossible de s'en débarrasser

complètement. J'espère simplement qu'ils finiront par se tenir à carreau et ne plus me pourrir la vie, que nous arriverons eux et moi à vivre en bonne intelligence. Je n'ai presque plus de symptômes, à part une très grande fatigue, et je sais que quand je passerai à soixante jours de pause entre mes cures, j'approcherai de la « guérison ». Je devrais être « guérie » dans six mois ou un an. Ce qui veut dire que dans quelques mois, je n'aurai plus besoin d'antibiotiques, je pourrai être soignée seulement par phytothérapie et homéopathie et un régime alimentaire adapté. Mais ce sera à vie : je serai jusqu'à la fin de mes jours à la merci d'une rechute, que ce soit à la suite d'un stress important (ce qui altère les défenses immunitaires) ou si je me refais piquer par une tique infectée.

Mais si j'arrive un jour à retravailler à temps plein, à refaire du sport comme AVANT, mes quatre kilomètres hebdomadaires à la piscine, mes cinquante kilomètres à vélo, enfin si j'arrive à revivre normalement comme AVANT, alors je serai vraiment heureuse et je laisserai toute cette terrible souffrance physique et psychique derrière moi.

Une lymée en colère

R

NB : ce témoignage est dédié à la médecin qui m'a soignée avec tant d'humanité et d'empathie et qui m'a vraisemblablement sauvé la vie, ainsi qu'à mon mari et à mon fils, sans qui je n'aurais pas supporté cet enfer.

(*) La paroi cellulaire des borrelías est alors protégée par un kyste.

(**) Un biofilm est une communauté multicellulaire plus ou moins complexe de micro-organismes (bactéries, champignons, algues ou protozoaires), adhérant entre eux et à une surface grâce à la sécrétion d'une matrice adhésive et protectrice.

(***) Voir https://www.lyme-sante-verite.fr/fs/Root/ddzvj-consultation_CHRU_Nancy_commentaires.pdf pour en savoir plus.



Halles des Brasseries de Maxéville
Samedi 16 mars 19h00

Grand bal des communiste.e.s



19h30 - 20 h : Chorale des Sans-Nom
20h - 20h30 : La Fanfaronne
20h30 - 21h : Carmen Colère
21h - 2h : Bal Orchestre Sunsets

PAF : 7 €

Petite restauration sur place

Cycle de conférences Grand Est : Voyage vers un avenir non atomique

Histoires et témoignages des luttes à Bure, de 1994 à aujourd'hui.

La lutte à Bure dure depuis plus de 25 ans et a connu de nombreux rebondissements. Retour sur ses grands moments pour mieux comprendre comment nous combattons le projet industriel le plus colossal jamais envisagé.

- Vendredi 22 Février à Metz
- Samedi 23 Février à Reims
- Mardi 26 à Neufchâteau

Cercles de silence

Nancy
samedi 23 février
Place Stanislas à 15 h

Pont à Mousson
samedi 16 mars
Place Duroc à 10 h 30

Vendredi, 1er mars 2019
18h30
à l'appel de La CRISE à Nancy

Assemblée des contrôlé.e.s incontrôlables
Chômeur.se.s – précaires – CAF-ard.e.s...
et tous les « y'en a qui déconnt »

Pôle Emploi – CAF – MDPH...
Pôlice Emploi 10 ans
Déjà, de trop...
Agir, désobéir ensemble plutôt que subir

MJC Lillebonne St Epvre
14, rue du Cheval Blanc 54000 Nancy.



LA CRISE
LA COMBINAISON REVOLTE DES INDIVISIBLES SOLIDAIRES ÉMULGÈRE

TEL : 03 72 14 85 23 - EMAIL : LACRISE54@PROTONMAIL.COM
FB : WWW.FACEBOOK.COM/LA.CRISE.54

Prochain numéro : Résister! #61
resister@nancy-luttes.net

Comité de rédaction : 25/03/2019 - Date limite d'envoi des articles : 24/03/2019

Points de dépôt :
* Croc'us - 137, rue Mac Mahon - Nancy
* Vêt Ethic - 33 rue St Michel - Nancy

* CCAN : 69, rue de Mon desert - Nancy
* Quartier Libre - 11 Grande Rue - Nancy